

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 FÉVRIER 2018
(2017-2018)
LE 27 FÉVRIER 2018

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle demande une minute de silence pour le décès survenu aujourd'hui de Mme Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs à la retraite.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 27 FÉVRIER 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Janelle, directeur général adjoint

Sylvain Petit, directeur général adjoint

ET :

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCES :

M. Éric Allard (4)

Alain Lemieux (11)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Camille Vaillancourt-Labelle, enseignante au préscolaire à l'école Saint-René, représentante des enseignants et des techniciens en éducation spécialisée. Celle-ci s'adresse aux membres relativement au besoin en locaux à l'école Saint-René.

C.C.-4449-02-18

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

- 04.01 Besoins en locaux à l'école des Bourlingueurs (**Ajout**)
- 04.02 Besoins en locaux à l'école Saint-René (**Ajout**)

05.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 05.01 Fourniture, installation et location de modulaires pour l'école Saint-François-Xavier. Appel d'offres 17-039-AOP-81775
- 05.02 Fourniture, installation et location de modulaires pour l'école Saint-Joseph (Mercier). Appel d'offres 17-040-AOP-81776
- 05.03 Fourniture, installation et location de modulaires pour l'école Louis-Philippe-Paré. Appel d'offres 17-041-AOP-81777
- 05.04 Comité École spécialisée EHDA (**Ajout**)

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

C.C.-4450-02-18

04.01 BESOINS EN LOCAUX À L'ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord-Ouest;
- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école des Bourlingueurs et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;
- CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle et des besoins en locaux par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 19 février 2017;
- CONSIDÉRANT l'ajout d'espace à l'école des Bourlingueurs qui sera en construction pendant l'année scolaire 2018-2019;
- CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école des Bourlingueurs (voir pièce jointe);
- CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2018-2019;
- CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;
- CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 27 février 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que pour l'année scolaire 2018-2019, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école des Bourlingueurs, la procédure du scénario #1 sera appliquée.

d'adopter le scénario #1, c'est-à-dire le transfert des 3 groupes de préscolaire à l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier pour l'année scolaire 2018-2019. Les groupes seraient de retour l'année suivante. Le local de musique serait relocalisé au local 201, son ancien local.

Madame Maude Simard, commissaire, demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4451-02-18

04.02 BESOINS EN LOCAUX À L'ÉCOLE SAINT-RENÉ

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur de Mercier;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Saint-René et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle et des besoins en locaux par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 15 février 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école Saint-René qui propose d'utiliser la bibliothèque et le salon du personnel pour accueillir deux groupes d'élèves

CONSIDÉRANT l'ajout d'espace à l'école Saint-René qui sera en construction pendant l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les informations présentées au conseil des commissaires du 27 février 2018 relativement à l'aménagement extérieur nécessaire pour l'installation de locaux modulaires à l'école Saint-René;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les locaux modulaires soient installés à l'école Saint-Joseph (Mercier).

Monsieur Cédric Fontaine, commissaire, demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4452-02-18

05.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

05.01 FOURNITURE, INSTALLATION ET LOCATION DE MODULAIRES POUR L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. APPEL D'OFFRES 17-039-AOP-81775

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT la demande faite au Ministère de l'Éducation pour autoriser et financer la construction et la location de locaux modulaires à l'école Saint-François-Xavier afin de permettre à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'y accueillir sa clientèle à la rentrée 2018-2019, et ce, jusqu'à ce que le Ministère de l'Éducation autorise le projet d'agrandissement de l'école secondaire de la Magdeleine (résolution C.C.-4410-12-17);

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la fourniture, l'installation et la location de modulaires pour l'école Saint-François-Xavier pour une durée de trois (3) ans, à compter de la date de début de location, à **AMB Tresec Inc.** (AMB Modulaire), de Laval, pour un montant forfaitaire de **684 500,00 \$** avant les taxes (**787 003,88 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **12 février 2018**;

de préautoriser les deux (2) options de renouvellement du contrat de location d'un (1) an, aux mêmes termes et conditions, à **AMB Tresec Inc.** (AMB Modulaire) pour la location des modulaires, au montant de **240 000,00 \$** avant taxes) (**275 940,00 \$** taxes incluses) pour les deux (2) options, si les options de renouvellement du contrat pour la location des modulaires sont nécessaires;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.02 FOURNITURE, INSTALLATION ET LOCATION DE MODULAIRES POUR L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH (MERCIER) – APPEL D'OFFRES 17-040-AOP-81776

Ce sujet est reporté à la réunion du conseil des commissaires du 13 mars 2018.

C.C.-4453-02-18

05.03 FOURNITURE, INSTALLATION ET LOCATION DE MODULAIRES POUR L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ – APPEL D'OFFRES 17-041-AOP-81777

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT la demande faite au Ministère de l'Éducation pour d'autoriser et d'allouer le financement (mesure 30145) nécessaire pour la construction et la location de locaux modulaires à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré afin de permettre à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'y accueillir sa clientèle jusqu'à ce que le Ministère de l'Éducation autorise le projet d'agrandissement de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré. (résolution C.C.-4408-12-17);

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la fourniture, l'installation et la location de modulaires pour l'école Louis-Philippe-Paré pour une durée de trois (3) ans, à **AMB Tresec Inc.** (AMB Modulaire), de Laval, pour un montant forfaitaire de **695 000,00 \$** avant les taxes (**799 076,25 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **9 février 2018**;

de préautoriser les deux (2) options de renouvellement du contrat de location d'un (1) an, aux mêmes termes et conditions, à **AMB Tresec Inc.** (AMB Modulaire) pour la location des modulaires, au montant de **244 200,00 \$** avant taxes (**280 768,95 \$** taxes incluses) pour les deux (2) options, si les options de renouvellement du contrat pour la location des modulaires sont nécessaires;

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4454-02-18

05.04 COMITÉ ÉCOLE SPÉCIALISÉE EHDA

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier et propose d'abroger la résolution C.C.-4435-02-18.

Monsieur Cédric Fontaine, commissaire, propose donc Mme Valérie Roy et M. Éric Allard à titre de membres de ce comité.

C.C.-4455-02-18

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 21 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2017-2018\7a. 27 février 2018_1312 ajournement.doc